



Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 011-211101951-20260320-D142026-AR



2026/23

COMMUNE DE LAURABUC – DEPARTEMENT DE L'AUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 14/2026

Date convocation : 16/03/2026
Nombre de conseillers : 11
En exercice : 11

Présents : 11
Votants : 11

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Laurabuc, dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric LEMOINE, Maire.

Présents : Mesdames : LOISEL Marie-France, MUZAS Mélanie, EVANS Lucy, BEAUPERE Régine, HERAULT Anne-Lawrence, conseillères municipales.

Messieurs : LEMOINE Cédric, COURTESSOLE Michel, JURADO Olivier, RASCOL Dorian, GORGUES Stéphane, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : HERAULT Anne-Lawrence

Objet : Désignation du correspondant Tempête.

Monsieur le maire informe le conseil municipal sur l'importance de désigner un correspondant tempête qui fera le lien entre la mairie et ERDF en cas de crise. Le correspondant tempête devra recenser et qualifier les incidents en repérant sur le plan des réseaux basse tension les incidents. Il transmettra l'information à ERDF. Le correspondant tempête doit bien connaître le territoire de la commune.

Le conseil municipal après avoir délibéré désigne à l'unanimité M. Olivier JURADO en tant que correspondant tempête de la commune de Laurabuc.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,
Cédric LEMOINE.

